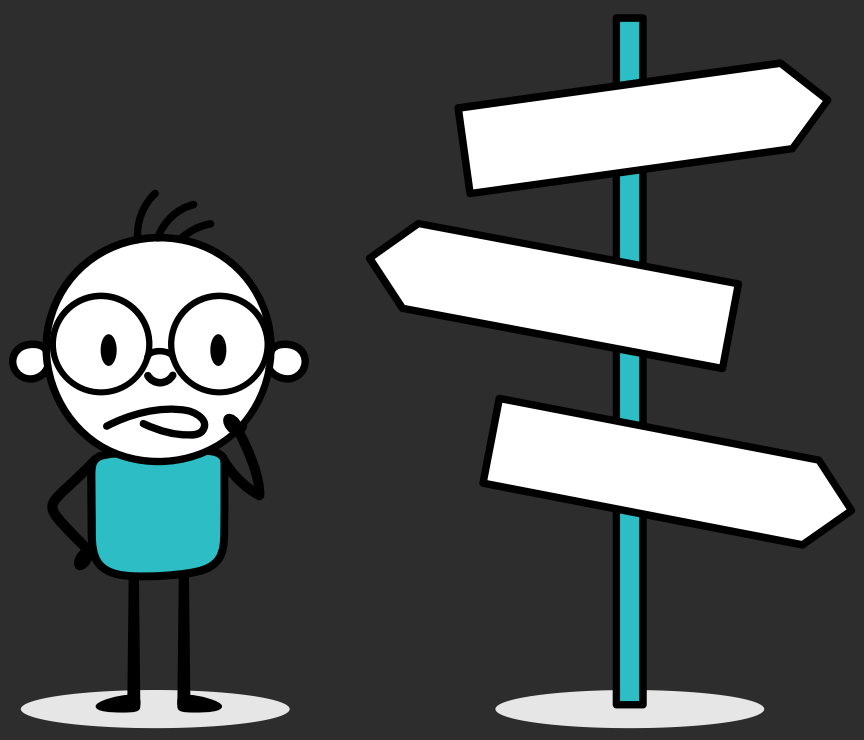
Quelle place voulons-nous donner à l'action communautaire autonome dans le Québec de demain ?



ACA
ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

Les prochaines semaines seront remplies de discussions sur le coût de la vie, les relations commerciales, les services publics et les grandes priorités du Québec selon les différents partis politiques.

Ces discussions sont essentielles dans une démocratie.

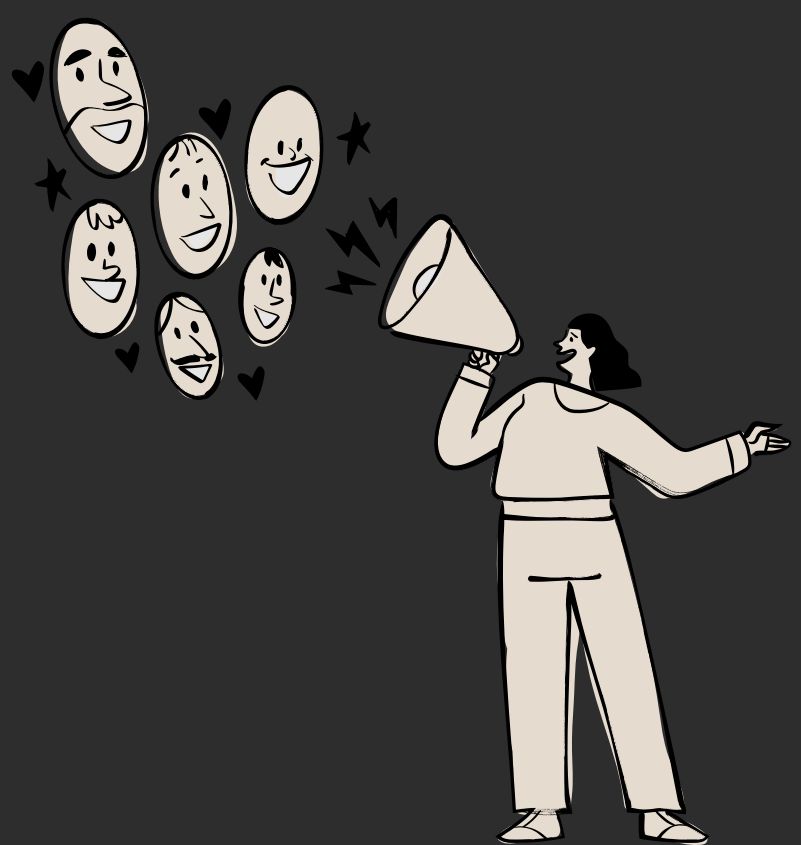
Notre souhait est que l'on parle aussi de ce qui permet à nos communautés de rester fortes, que ce soit lorsque le contexte social devient plus difficile ou lorsque la réalité personnelle d'une personne se fragilise.

On parle ici du filet social, ce qui inclut les organismes communautaires autonomes.

Le communautaire ne fait pas qu'offrir des activités et des services.

Il permet aussi à des personnes de se regrouper autour de réalités communes, de défendre leurs droits, de participer aux décisions qui les concernent et de contribuer aux débats de société.

Une démocratie vivante a besoin de plusieurs voix. Celles du communautaire en font partie.



Les organismes communautaires sont présents dans leur communauté au quotidien.

Cette proximité leur permet d’entendre les préoccupations, de voir les réalités évoluer et de faire émerger des enjeux qui ne sont pas toujours visibles dans les données.

C’est une expertise précieuse.

Pour penser l’avenir du Québec, les voix qui viennent du terrain doivent avoir une place, et ce, avec respect.



À l’approche des élections québécoises, nous avons une question pour les personnes qui se portent comme candidats et candidates :

Quels engagements prenez-vous pour reconnaître, soutenir et renforcer l’action communautaire autonome au Québec au cours des quatre prochaines années?

